

Financement des programmes établis

Monsieur le Président, il serait peut-être utile d'étudier le principe dont s'inspire ce projet de loi, dans un contexte historique. Au beau milieu de la dernière grande dépression, alors que le chômage était très aigu, qu'une sécheresse sévissait dans les Prairies et que la pauvreté et la misère étaient très répandues, bien des personnes se sont mises à faire un rêve commun. Ce n'était pas un rêve fantastique, mais plutôt un rêve fondé sur la réalité canadienne, tenant compte du fait que, d'une part, il y avait des personnes intelligentes, douées et remplies de bonne volonté et que de l'autre, le Canada offrait d'abondantes ressources. Si l'on arrivait à réunir les personnes intelligentes, douées et remplies de bonne volonté et les ressources, on pourrait édifier un nouveau genre de société. Si les citoyens avaient la maîtrise de leurs ressources et pouvaient s'occuper eux-mêmes de la planification économique, la misère, la pauvreté, le chômage et le désespoir dû à la dépression ne seraient plus nécessaires. Ils ont rêvé de plein emploi, de soins médicaux et de logement adéquats, d'aide financière à tous ceux qui ne pouvaient pas travailler et d'une instruction décente pour tous les Canadiens et, notamment l'accès à l'université.

Ce rêve commençait à être partagé par un nombre très considérable de personnes, qui ont pris des initiatives politiques pour le réaliser. D'une façon générale, pendant la Seconde Guerre mondiale, même le gouvernement libéral s'est mis à pressentir ce qui se tramait; par conséquent, il a pris des initiatives. Les libéraux ont présenté des mesures législatives consacrant l'État providence et améliorant le régime d'assurance-chômage primitif et les régimes de pensions existant depuis quelques années. Ils ont instauré les allocations familiales. Au fil des ans, ils ont instauré un régime d'assurance-maladie. Ils ont affecté des subventions à l'enseignement supérieur proportionnelles aux effectifs, qui ont été remplacées plus tard par les subventions versées aux provinces. Ils ont toutefois ignoré le fondement économique du rêve. Ils pensaient qu'ils pouvaient jouer sur les deux tableaux, monsieur le Président. Ils pensaient que le rêve pouvait être financé grâce à une économie de filiales où le secteur manufacturier appartenait à des multinationales étrangères. Nos ressources naturelles ont été exploitées à un rythme passablement rapide et elles ont été liquidées à un prix ridicule. Pendant un certain temps, ce système a apparemment bien fonctionné. On aurait dit que les libéraux étaient effectivement capables de jouer sur les deux plans. Les Canadiens ordinaires pourraient vivre décemment tout en maintenant un régime capitaliste garantissant le maintien d'une élite riche.

Monsieur le Président, d'après une vieille chanson, les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent. On peut dire également que les riches s'enrichissent et tout ce qu'il reste aux pauvres, c'est Crosbie. Je ne souhaite pas cela aux Canadiens.

M. Keeper: C'est une remarque acerbe.

M. Manly: Effectivement. Les libéraux pensaient qu'il n'était pas nécessaire que cela se passe comme dans la chanson. Ils pensaient que les riches pouvaient s'enrichir et que les pauvres pouvaient avoir l'assurance-maladie et avoir accès à l'enseignement supérieur, aux logements sociaux et ainsi de suite. Maintenant, plus personne n'est dupe de la supercherie des libéraux, monsieur le Président. La situation est critique, car notre économie vassalisée et axée sur l'industrie extractive s'est effondrée et, au cours des dernières années, les libéraux

ont dû faire un choix: ils allaient ou bien maintenir leurs programmes de soins médicaux, d'enseignement postsecondaire et de logements à prix abordable, ou bien continuer à prendre soin des riches. De toute évidence, les riches sont les grands gagnants.

Quand il est question du régime d'abattements et d'avantages fiscaux créés par les libéraux, certaines personnes pensent à la théorie des «miettes». A mon avis, c'est plutôt l'histoire du cheval et du moineau: si vous donnez assez d'avoine au cheval, il en restera sûrement assez dans le fumier pour nourrir le moineau. Tout cela ne tient pas debout, monsieur le Président. Le gouvernement a plafonné le financement des soins médicaux et des programmes établis, aujourd'hui il essaie de plafonner rétroactivement le financement de l'enseignement supérieur.

Nos jeunes traversent une double crise. D'un bout à l'autre du Canada, l'enseignement supérieur est en crise. Pour ne parler que de la Colombie-Britannique, je me demande où sont cachés les conservateurs de cette province. La situation est des plus graves dans cette province et pas un seul conservateur de la Colombie-Britannique n'a pris la parole sur ce projet de loi. Où sont-ils? A l'Université de Victoria, monsieur le Président, on réduira de moitié les crédits du programme d'informatique l'an prochain. C'est dans ce domaine de l'avenir que nous sabrons. Les créditistes veulent fermer les sections ou facultés de droit et de sciences humaines et sociales à l'Université de Victoria. Ils veulent éliminer les sections de musique et de théâtre. Sous le règne du gouvernement créditiste de Colombie-Britannique, plus de musique! Il n'y en a pas non plus avec l'actuel gouvernement du Canada.

Réduire ces fonds ne fera qu'aggraver la situation, monsieur le Président. L'Université de la Colombie-Britannique a été forcée de limiter les admissions. Toutes les universités du Canada ont des classes trop nombreuses, des laboratoires encombrés, leurs bibliothèques n'ont pas les installations voulues et ne peuvent faire de nouvelles acquisitions. Avec des classes plus nombreuses, les professeurs n'ont pas le temps d'exiger la même quantité de travaux, de sorte que les étudiants bénéficient moins de l'enseignement qui leur est donné. Ceux qui souffriront le plus de cet état de choses sont les jeunes de la classe ouvrière des régions rurales. En plus d'une hausse des frais de scolarité, qui grimperont de 19 à 30 p. 100 en Colombie-Britannique, les jeunes doivent absorber des tarifs très élevés de chambre et pension. Ils ne peuvent même pas trouver un emploi d'été. Comme le disait un animateur, les jeunes Canadiens de la Colombie-Britannique finiront par devenir des citoyens inférieurs dans leur propre province.

Quels sont nos objectifs nationaux en matière d'enseignement supérieur, monsieur le Président? Que fait le gouvernement à cet égard à part de couper les vivres à l'enseignement supérieur? Vous me faites signe que le temps mis à ma disposition est expiré. Peut-être pourrions-nous dire qu'il est 13 heures?

Le président suppléant (M. Herbert): A l'ordre. La Chambre est-elle disposée à dire qu'il est 13 heures?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Herbert): Comme il est 13 heures, la Chambre s'ajourne maintenant jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)